

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraison de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

à Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

à Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, \$1 0 0
Abonnement à l'Album Biensé, Littéraire et Musical, seul, \$1 0 0
Aux deux publications réunies, \$2 0 0

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous, première insertion, 25 cts.
Dix lignes et au-dessous, première insertion, 35 cts.
Au-dessus par lignes, 40 cts.
Toute insertion subséquente, le quart du prix (Affecter les lettres.)

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

ÉTUDES HISTORIQUES.

LA ROBE ET L'ÉPÉE,

OU LA JEUNESSE DE DU QUAY-TROUIN.

(Suite.)

IV. — BERNARD.

C'étaient tous les pêcheurs de la côte qui accouraient en gesticulant avec colère, et en criant : — Oui ! oui ! au feu la maison du traître ! au feu ! au feu !

Quelques femmes criaient plus fort que les hommes, et l'une d'elles avait déjà la torche à la main. René, qui avait ouvert une fenêtre, la ferma avant que Marie-Ange eût rien compris... puis il fit signe à Marthe de l'entraîner dans la salle basse, et lui donna le change par quelques mots adroits. Il se précipita au-devant de l'ennemi. Il était tombé qu'il arrivait et il fit tout l'effort de sa main pour arrêter les plus furieux.

Le premier qui approche est mort ! dit-il, en se campant à la porte, et en brandissant son épée sur sa tête.

— Monsieur René ! c'est monsieur René ! s'écrièrent plusieurs voix, et ce nom fit plus d'effet que toutes les menaces. Néanmoins les femmes continuèrent de hurler :

— Mort de grâce ! au feu ! au feu la maison du traître !

René saisit une de ces mégères, lui arracha sa torche, et fit reculer la bande à vingt pas.

Assuré ainsi que Marie-Ange ne pouvait plus les entendre :

— Voyons, dit-il, que voulez-vous ? qu'est-ce que c'est ? quel est le traître ?

— C'est M. Bernard ! il est passé aux Anglais ! il nous a vendus pour mille guinées ! c'est lui qui vient mettre Saint-Malo en cendres ! mais sa maison sera brûlée avant les notes. Au feu ! au feu !

Et René fut obligé de tirer l'épée pour la seconde fois. Enfin, il arracha le mot de l'épée à l'un des chefs, tout en repoussant la foule jusqu'à cette place du village, d'où l'on embrasse la plus belle vue de Saint-Malo.

La surveillance, un schooner sans pavillon s'était montré près de la côte. Il y avait déposé minutieusement un espion de l'Angleterre, chargé d'offrir mille guinées au pilote assez lâche pour guider le brûlot infernal sous les murs de Saint-Malo ; or, M. Bernard, acceptant ce marché infâme, s'était embarqué avec l'espion sur le schooner anglais.

— Et vous avez pu croire une telle imposture ! s'écria René avec le plus méprisnant dédain de sa vie. M. Bernard vendu aux Anglais ! M. Bernard qui les tue, les prend et les brûle sur toutes les mers, depuis quarante ans ! M. Bernard, si fidèle à notre rocher, que vous-mêmes l'avez surnommé le Chien de Saint-Malo ! Au nom de Dieu, mes pauvres amis, qui vous a fait écouter à dormir debout ?

— C'est moi, répondit un jeune marin, au front ensanganté, moi qui, enlevé de force par les Anglais, ai vu de mes yeux M. Bernard sur le schooner, et me suis évadé à la nage, sous une grêle de balles, pour annoncer cette trahison à mes compatriotes. Vous ne connaissez bien, monsieur René, Pierre-Marie Le Gall, l'épave pilote que vous nommez votre matelot... nous avons assez péché, bataillé et navigué de conserve en cette baie. C'est dans mon canot que votre père vous prit, il y a deux mois, pour vous renvoyer en poste à l'École de Caen. Je lui avais bien prêté que vous n'y feriez pas long séjour. Mon canot est toujours à votre disposition... mais je vous prie de croire à mes paroles ! René demeura en effet confondu, et serra silencieusement la main de son matelot.

— Il y a là, dit-il ensuite, un mystère que je ne puis comprendre !

Mais tous deux persuadèrent aux pêcheurs, que brûler la maison de Bernard serait en tout cas une lâcheté sans objet. La fille du pilote, cette ange du pays, était-elle coupable du crime de son père ? et ne valait-il pas mieux réserver aux Anglais toutes les vengeances ? Bref, René exalta si bien la commisération des femmes et le patriotisme des hommes, que celles-ci s'éloignèrent en criant : Vive Marie-Ange ! et ceux-là en criant : Mort aux Anglais !

— Oui, mes amis, poursuivit l'héroïque jeune homme, mort aux Anglais ! qu'ils arrivent avec leur machine infernale, conduite par Bernard ou par tout autre, et moi je viendrai vous chercher pour défendre nos remparts ! J'allais quitter cette nuit Saint-Malo ! mais j'y reste pour vaincre ou mourir avec vous !

— A la bonne heure ! répétèrent deux ou trois voix, car la foule s'était multipliée, et René la maniait enfin comme un seul homme. — Venez nous chercher au premier coup de

canon ; à bientôt, monsieur René !... Mort aux Anglais !

— Mort aux Anglais ! au revoir mes amis ! Cette scène avait duré près d'une demi-heure. Notre héros regagna la maison de Bernard, en réfléchissant à sa trahison, sans pouvoir se l'expliquer. Comment avaient pu échanger ainsi en un seul jour quarante ans de patriotisme, de gloire et de vertu ! était-ce un accès de cupidité, de vengeance ou de folie ? René se perdait dans cet abîme et oubliait ses propres émotions, lorsqu'elles furent ravivées par une nouvelle surprise.

V. — LES DEUX FRÈRES.

Il avait franchi la baie de Penelos, et il rentrait à l'improviste par le jardin. Arrivé sous un massif où l'ombre commençait à s'épaissir, il entendit par la fenêtre de la salle basse une voix mêlée à celle de Marie-Ange. Il crut d'abord que c'était une voix de femme, tant elle était douce, tendre et langoureuse... ; puis il s'approcha sur le bout du pied, et força lui fut de reconnaître une voix d'homme...

Alors il posa la main sur la garde de son épée, et se pencha en fémillant de colère... ; mais il se recula bientôt comme frappé au cœur, et balbutia d'une voix étouffée : Mon frère Luc !

Puis il se laissa choir sur un banc de gazon, et il entendit le dialogue suivant :

— Je précède mon père de quelques heures au plus, disait le jeune homme, il arrive ce soir ou cette nuit avec son navire tout neuf, armé des beaux canons qu'il vient de prendre à Brest, et portant l'illustre dame qui veut bien en être la marraine, M^{me} la comtesse Gabrielle de La Bourdonnais.

— Cette belle et riche veuve de dix-sept ans, qui a perdu son mari l'an passé, le matin même de ses noces ?

— Précisément. Vous savez que le canot qui les portait à Dinard sombra sous voiles, et que tous deux auraient péri à la fois sans le courage d'un de leurs invités, qui sauva la jeune femme au péril de sa vie.

— Et ce généreux sauveur était monsieur René, votre frère ; oh ! je n'ai pas oublié cela ! soupira Marie-Ange...

— M^{me} de La Bourdonnais ne l'a pas oublié non plus. Elle a combé mon père d'honneurs à Brest ; elle s'est proposée d'elle-même pour marraine de sa goëlette, et elle vient présider à la bénédiction de la Gabrielle, qui aura lieu demain soir. Vous connaissez la magnificence de M. Trouin ; il n'a fait prendre les devants pour ordonner une fête comme on n'en vit jamais à Saint-Malo ; un banquet de cinq mille livres, un feu d'artifice, des coups de canon, une course de bateaux, et comme c'est le mardi gras, un bal masqué !

— Dont M^{me} de La Bourdonnais sera la reine, soupira encore Marie-Ange.

— L'accours remplir les intentions de mon père, mais j'ai vu d'abord me remettre à vos genoux, m'assurer que vous aimez toujours votre frère, que vous avez garde mon anneau, comme j'ai gardé le vôtre, et que vous êtes prête à combler enfin notre bonheur. Car voilà deux grands motifs que je vous ai vus, Marie-Ange ! Ah ! si vous saviez combien de larmes, de prières et de regrets j'ai confiés à cette baguette depuis mon départ !

Ces mots furent prononcés avec un tel accent de tendresse, que René sentit une larme se gonfler sous sa paupière...

— Vous avez ma promesse, Luc, répondit la jeune fille, et dès que je serai tranquille sur le sort de mon père...

— Oh ! dès demain, je saurai ce qu'il est devenu ! Dieu, qui bénit nos serments, n'empournera pas notre joie par un malheur...

— Qu'il vous entende, Luc ! et je serai heureuse d'appartenir à celui qui m'aura rendu mon père ! Mais M. Trouin qui n'a jamais voulu entendre parler de notre mariage, êtes-vous sûr d'obtenir enfin son consentement ?

— Oui, car je suis résolu à tous les sacrifices pour le mériter ! Vous savez mon aversion pour cet état de marin que l'on m'impose, comme à l'ainé de la famille ; je l'ai toujours avoué franchement... la gloire des braves m'effraye plus qu'elle me tente... ; ma main tremblante n'est point faite pour porter l'épée... l'odeur de la poudre, la vue du sang, qui réjouissent les héros, me soulève le cœur et m'arrachent des larmes... Mon pauvre père, qui est né sur l'Océan, et qui ne comprend pas qu'un Trouin ne soit point un loup de mer, a eu beau m'élever à la façon d'Achille, me tremper tout petit dans l'eau salée, m'attacher au mâ de son navire, m'apprendre à jurer, à fumer et à boire de l'eau-de-vie... ; tout cela n'a servi qu'à m'empêcher de croître, et à donner le mal de mer chronique et à me rendre timide par nature et par système. Mon ambition serait d'être un savant et un bel esprit... Je n'aime qu'un coin du navire où l'on m'a trahiné de force... c'est celui où je cache mes livres et papiers, où je me console la nuit par la lecture des grossières occupations du jour ! Eh bien, Marie-Ange ! voyez à quel point je vous aime ! je vais renoncer à ces études qui me charment, pour embrasser ces travaux qui me dégoûtent. Oui, poursuivit-il on s'exaltait de plus en plus, je me déferai de toutes les qualités que raille mon père, pour afficher tous les défauts qu'il me

souhaitait. Il me reproche d'être sage comme une fille, de trembler auprès des dames comme auprès de l'ennemi, de ne pas oser faire des dettes, d'éviter les cabarets, les académies et les tripots. Eh ! bien, je courrais point les femmes, car je ne puis aimer et adorer que vous seule, mais je jeterai l'argent par les fenêtres, je jouerai un jeu d'enfer, j'enverrai mes créanciers au diable, je m'enivrerai de rhum, de tabac et de poudre, je prendrai à deux mains cette épée que j'ai en horreur, et les yeux fermés, je verserai le sang humain... Je serai corsaire en un mot, je serai forban !... Et afin de me préparer à ce rôle, j'en porterais le costume au bal de mon père ! Tout cela pour enlever son consentement à notre mariage, en obtenant de lui mon premier brevet de commandant !

— Pauvre Luc ! balbutia la jeune fille avec attendrissement... mais je ne veux pas que mon honneur soit votre malheur !... Quelle fatalité, ajouta-t-elle d'une voix indécise, que M. René ne soit pas à votre place et vous à la sienne !

— Ah ! c'est ce que je me dis toujours, et je vendrais mon droit d'aînesse moins cher qu'Esau !

— M. René porte l'épée avec tant de courage et de joie !

— Et je porterais la robe avec tant de convenance et de bonheur !

— Dieu sait où il arriverait dans la marine royale !

— Et moi dans la magistrature ou la diplomatie !

— Je le vois d'ici capitaine de vaisseau... peut-être chef d'escadre !...

— Et moi, président à mortier, consul ou ambassadeur. C'était notre rêve d'enfance, et celui de notre mère, quand René pérorait d'enfant à l'école, et moi du mal de cœur dans cette baie. Je faisais ses thèmes et ses versions, tandis qu'il m'entraînait pour moi la rame et le gouvernail. Mon père nous surprenait et nous battait tous deux, mais nos reconcomances dès le lendemain. On m'enfermait avec le livre des *Jugements d'Olivier*, et l'*Histoire héroïque des Gibusters*, interdits à René comme des poisons mortels... et je passais la nuit, ces ouvrages à mon frère, qui m'envoyait en retour les débris de son *Quinto-Curce* et de son *Virgile*. Il y a deux mois, n'a-t-il pas fait mille fois plus encore ! O dévouement que je n'oublierai jamais ! n'est-il pas allé à ma place attaquer cette caennière de Plymouth qu'il enleva si intrépidement à l'abordage ? Pendant ce temps-là, je réglais, dans sa chambre, une belle amplification sur la *Gloire d'être avocat*, à l'effet d'obtenir sa rentrée en grâce à l'Université de Caen ! Brave et excellent René ! quels furent mes remords, mes caresses et mes larmes, quand je le vis réparateur, tout couvert de sang, le bras déchiré par ces poignards anglais qu'il avait affrontés pour moi !... Ah ! moi aussi j'ai connu ce moment d'ivresse des héros ! je demandais une épée, des pistolets, des canons ! je voulais vaincre ou mourir pour venger mon frère ! Et lui, il m'embrassait en riant de sa blessure et de mon délire ; il me remerciait avec effusion de lui avoir donné le plus beau jour de sa vie ! Ah ! j'en pleure encore d'admiration, de honte et de reconnaissance.

La voix du jeune homme se perdit en effet, dans ses pleurs, Marie-Ange pleurait aussi de toute son âme, et des soupis étouffés partaient également du jardin.

— Notre bonne mère, continua Luc, était complice de ces changements de rôles, et servait de bouclier contre les fureurs paternelles ! Elle nous aime tant, pauvre mère et donnerait si volontiers son bonheur pour assurer le nôtre ! mais elle n'a pas réussi mieux que nous à changer les résolutions de notre père. Il faut que mon frère range sa chaîne sur les bancs de l'Université jusqu'à ce qu'il soit devenu le plus détestable avocat de France ; et moi je dois acheter au prix de mes goûts, de mon repos, et peut-être de ma vie, ce brevet exécuté qui m'assure seul votre main ; bientôt, je l'espère, je serai lieutenant sur la *Gabrielle*, j'oublierai alors tous mes chagrins en devenant votre mari... et mon existence se partagera en deux portions cruellement inégales : quelques jours de bonheur céleste auprès de vous, Marie-Ange, et de long mois de douleur et de misère sur l'Océan !

— Non, par la corbeille ! cela ne sera pas, s'écria tout à coup une voix énergique.

Et d'une main essuyant ses larmes, de l'autre s'accrochant au balcon, René s'élança d'un bond dans la salle.

VI. — RÉVOLUTION.

L'apparition d'un revenant sorti de terre n'eût pas été plus étourdissante, et ce fut alors un curieux spectacle que ces trois figures si étrangement réunies. Marie-Ange, toute rouge et toute tremblante entre les deux frères, et tout étonné de voir l'un ni l'autre... René considérait tour à tour avec tendresse et avec envie ces fiancés dont il venait de surprendre le secret et dont il tenait le sort dans sa main. Luc se croyait le jouet d'une hallucination et touchait son frère pour s'assurer que c'était bien lui...

Luc Trouin avait quelques années de plus que René, mais on l'eût pris facilement pour son ca-

det, tant il lui cédait en force corporelle. C'était cependant la même taille, les mêmes yeux, le même timbre de voix, la même chevelure et à peu près le même costume ; mais tout cela respirait chez l'un la bravoure, l'insouciance et la folie ; chez l'autre, la timidité, la mélancolie et la raison. En un mot, Luc semblait être l'ombre, ou plutôt l'esprit de René.

Cependant les acclamations se croisaient et se multipliaient entre les deux frères et la jeune fille...

— Monsieur René !

— Mon frère ici !

— Vous nous écoutez !

— Depuis quand revenu ?

— Moi qui vous croyais retourné à Saint-Malo !

— Moi qui te croyais enfermé à Caen !

Nous ne répéterons pas ce dialogue entrecoupé d'interjections... Nous expliquerons plutôt la révolution qui venait de s'opérer chez notre héros. Son amour pour sa sœur de lait n'était qu'un ardent caprice, tandis que l'affection de Luc était une question de bonheur ou de malheur. Faut-il dire aussi que le nom de M^{me} de La Bourdonnais avait réveillé chez M. René une passion un songe merveilleux ? Croyons plutôt que ce souvenir ne fut pour rien dans sa résolution, car il passa si vaguement dans sa tête, que lui-même n'eût pu en rendre compte. Bref, arrachant de son cœur, non sans le faire saigner, sa passion pour Marie-Ange, il jura de sacrifier cette passion à l'amour de son frère... Sacrifice d'autant plus généreux, mais aussi d'autant plus important, que l'astre de René (on a pu le voir comme lui-même), venait de faire paître celui de Luc, aux yeux fascinés de la jeune fille.

Avant donc droit à son plan qui s'improvisait dans son cerveau, et répondant à peine aux cris de surprise de son frère et aux questions troubles de Marie-Ange :

— Non, mes amis ! répéta René, qui les embrassa tous deux à la fois, non, vous ne serez jamais séparés, jamais malheureux ! Je le jure sur ma volonté, qu'aucune autre n'a fait plier encore ! C'est votre faute aussi, soursnois et ingrats que vous êtes ! vous n'auriez pas tant gémé si vous m'aviez confié vos peines !

Luc sera avec effusion la main de son frère, et Marie-Ange prit en rougissant celles de Luc. La leçon si délicate que lui donnait le premier, avait ramené toute sa tendresse pour le second...

— Allons, reprit René, je vous pardonne, et je me charge de vous marier !

— Comment cela ?

— Vous le verrez... hâtez-vous à m'écouter et à m'obéir. Vous, Marie-Ange, cessez de pleurer votre père, ce n'est point sa vie qui est en jeu... (René comprima un soupis.) Bernard reparaitra, j'espère, tel qu'il a toujours été... vous saurez alors le secret de sa disparition... En attendant, silence absolu ! Toi, Luc, tu voulais entreprendre un rôle au-dessus de tes forces ; c'est à moi de te le jouer à ta place ! tu me réderas demain ton nom et ton costume de forban au bal masqué de M. Trouin, et après-demain ton poste au combat sur le pont de la *Gabrielle*.

— J'y consens, mais cette fois, je serai ton porteur ! s'écria vivement Luc.

— Tu le seras même au bal si tu veux ; o l'office, pour y garder l'incognito, une robe mi-robolante et un étourdissant bonnet de président à mortier.

— Je les accepte... en signe d'heureux augure.

— Je ne te demande en retour, ajouta René, qu'un petit service...

— Pourquoi pas un grand ?... je serais si heureux de me sacrifier à mon tour...

— La chose au contraire te profitera comme à moi. Il s'agit de prendre à ton compte et d'orner de ton paraphe les notes, mémoires, exploits, projets, saisies, prises de corps... et autres billets doux que voici...

René tira de son pourpoint, et jeta sur la table une liasse de papiers couverts des timbres les plus sinistres du monde.

— Tes dettes ! s'écria Luc, qui recula avec un vertueux effroi.

— Total ! poursuivit René en riant, neuf mille trois cent soixante-dix-sept livres net ! sous six deniers, frais compris ! une véritable pour laquelle des nuées de recors me harcèlent depuis quinze jours, tant et si bien, que je ne puis plus voir le soleil qu'à la faveur de mille déguisements, ce qui fait de mon existence un carnaval perpétuel, en attendant que j'aie passé mon carême en prison...

— Je serai heureux, sans doute, d'y aller à ta place... J'aimerais encore mieux cela qu'un voyage au long cours... Mais je ne comprends pas la possibilité...

— Tu ne comprends pas ? Notre père me reprochait amèrement de faire des dettes, et à toi de ne pas en avoir... En te passant les miennes, je le satisfais doublement. Il nous embrassa l'un et l'autre, il paye la somme, personne ne va en prison... et tout le monde est content... même les créanciers...

Luc ne peut s'empêcher de rire à son tour, et malgré sa répugnance à tromper M. Trouin, il prit une plume et s'assit devant le dossier fatal... Mais il n'avait pas tracé les lettres de son nom... que son frère l'arrêta en disant :

— Il est trop tard ! Adieu mes beaux plans... Les recors sont comme les loups... Quand on parle de la bête, on en voit la...

V. — LES CRÉANCIERS.

Une tête sinistre, en effet, venait de paraître à la croisée... la même qui avait suivi René à Saint-Malo... Dix autres surgirent aux issues de la maison et du jardin. Bref, notre héros reconnut tous les limiers de la justice... et vit qu'il était bloqué dans les règles...

— Ouvrez, au nom du roi ? dit en même temps une voix formidable...

Luc et Marie-Ange tremblèrent de la tête aux pieds... Marthe accourut toute bouleversée dans la salle... René seul garda un sang-froid magnifique.

— Plus d'un quart d'heure de soleil, dit-il en regardant le coucliant. Rien n'est perdu encore. Nous sommes quatre contre dix ; mais nous avons l'avantage de la position. J'accepte l'abordage...

Se posant aussitôt en capitaine qui ordonne le branlebas de combat :

— A vous, Marthe, la défense des avant-postes... Et voilà l'occasion d'illustrer vos moustaches !... A vous, frère et sœur, le premier étage !... Et à moi le grenier, dernier retranchement !... En avant les paroles droites et les barbaques solides ! Souvenez-vous qu'un quart d'heure de résistance suffit au salut de la place !

Et pour toute réponse à la troisième sommation, il poussa les verrous, ferma les serrures, s'empara des clefs et disparut...

Alors la maison subit un véritable siège. Les assaillants et la garnison parlementèrent. La porte fut enfoncée, la salle envahie, et chaque pièce enlevée d'assaut... Marie-Ange résistait par la grâce, Luc par la persuasion, et Marthe par la force. Croyant qu'on en voulait à sa maîtresse, la brave femme jura des pieds, des mains et des dents, comme le meilleur chien de garde... Malheureusement, il était impossible de soutenir que monsieur René n'était pas là... Les recors l'avaient aperçu de leurs yeux de lynx. Enfin ils arrivèrent à son dernier refuge, et ils allaient le saisir bel et bien... lorsqu'il leur échappa par la fenêtre, en se laissant glisser le long d'une corde. Pas un ne le suivit dans cette voie périlleuse, mais tous redescendirent l'escalier et le rejoignirent dans le jardin. Là, ce fut une lutte de vitesse, où il triompha sans peine... Mais à l'extrémité de Penelos, sa position devint à l'écrou. Devant lui la mer battait le roc à vingt pieds, derrière lui ses persécuteurs... à cinquante pas... Son incertitude ne dura qu'une seconde... Et un tour de main ses vêtements sont à bas, et il plonge dans la gouille à corps perdu... Marie-Ange, qui le suivait de loin, s'évanouit d'épouvante, et les recors, eux-mêmes poussent un cri d'horreur... Ils accourent au bord et ne voit qu'un tourbillon d'écumo...

— Le malheureux ! s'écrient-ils, il est englouti ou brisé !

Mais un cri joyeux leur répond, le cri d'un baigneur qui jouit de la fraîcheur de l'eau... René sort triomphant du tourbillon, fend les vagues comme un requin, gagne un rocher qui formait une petite île, et saluant d'un éclat de rire messieurs les gens du roi, les engage ironiquement à venir lui serrer la main.

Hâtez-vous, messieurs, leur dit-il, pendant qu'ils se regardent ébahis et confondus... Vous savez qu'une fois le soleil couché, il sera trop tard... Eh, tenez... voici le bel aître qui descend injustement vers la mer... Il lui donne le baiser du soir et fait rougir et palpir toutes ses ondes... Il entre dans son lit, messieurs ; vous n'avez plus qu'une minute. Le voilà qui se couche ! le voilà couché !... Il forme ses rideaux de pourpre et d'or ! bonne nuit, et à demain ! Admirable spectacle pour un débiteur poursuivi, achève René en donnant le coup de grâce aux recors. Je ne sache rien de plus agréable à voir, messieurs, si ce n'est le pied de nez qui on en ce moment vos figures...

Les gens du roi se retirèrent suffoqués de honte et de rage, et notre héros triomphant regagna le bord.

Il s'ap'rut alors que ses ennemis s'étaient vengés en lui enlevant ses habits...

— Morbleu ! s'écria-t-il, le tour est lâche, mais il est bien joué ! Après avoir pris tant de costumes aujourd'hui, je ne croyais pas achever le carnaval dans celui de notre premier père... Comment rentrer ainsi chez Marie-Ange ? Ou comment retourner à Saint-Malo ?

Il allait appeler... à tout hasard, lorsqu'un paquet, lancé par derrière, lui tomba sur la tête.

Il reconnut avec joie ses vêtements, et aperçut Marthe, cachée dans le feuillage... comme la Galatée de Virgile.

— Ces robes emportaient votre dévouement, dit-elle en se couvrant pudiquement les yeux ; mais je la leur ai arrachés pièce à pièce, et la voilà ! Mademoiselle y a joint un peignoir blanc pour vous essuyer... Elle vous attend, avec M. Luc dans la salle basse...

A la tendre façon dont Marthe prononça ce mot, René comprit qu'il devait, à son nouveau rôle, ce dévouement inattendu...

Un quart d'heure après, le canot de René gagnait Saint-Malo, chargé de douze personnes et de deux frères, sœurs de loin par Marie-

(1) Les capitaines et officiers corcaires ne subsistent alors d'autres épaves que celle de l'expérience et l'approbation des armateurs de leurs services.

Age; 20 devinez qui? Les dix recors qu'ils avaient retrouvés sur la grève...

Les voyant chercher un bateau de passage, comme des âmes en peines au bord du Léthé, René leur avait proposé gaiement d'être leur Caron:

— Passons ensemble le fleuve de l'Oubli, leur avait-il dit avec la grâce que donne la victoire.

Chemin faisant, la substitution de Luc à René (avec promesse de paiement sous vingt-quatre heures), fut acceptée et signée pour les diverses créances, — hormis celle du tailleur-costumier, le plus féroce de tous malheureusement, dont le représentant n'était point là...

Allégé ainsi des trois quarts de son fardeau, René ne put toutefois renoncer à l'occasion d'une petite vengeance.

Comme le canot abordait le quai, couvert encore d'une foule joyeuse:

— Bain pour bain, messieurs les gens du roi! dit-il en débarquant avec son frère... Et faisant chavirer l'embarcation d'un coup de pied, il plongea dans l'eau tous les recors, aux grands éclats de rire des assistants...

Ainsi finit le lundi-gras de René Du Gony-Trouin. A la faveur du crépuscule, il accompagna son frère jusqu'à la maison paternelle.

— Au revoir, Luc, lui dit-il en le quittant sur la porte, embrasse pour moi notre bonne mère; prépare tout pour la fête et le bal de M. Trouin, et c'est ici, demain, que je gagnerai la cause et la mieune!

VIII. — L'AFFAIRE D'HONNEUR.

Un dernier incident devait couronner cette journée si pleine d'aventures. Luc était rentré, et René allait goûter son auberge, lorsque apparut dans l'ombre un inconnu, porteur d'un pied de moustaches, d'une figure de potence, d'une énorme rapière et d'une lettre cachetée de rouge...

— M. Luc Trouin n'est-il pas de retour? demanda ce messager rébarbatif, en se posant sur la banche.

René présentement une méchante affaire, et répondit bravement: C'est moi!

— Voilà donc ma commission faite, reprit l'inconnu qui remit la lettre.

René pria un passant d'arrêter sa lanterne, et lut ce qui suit.

Monsieur Luc Trouin de la Barbinais,

Je n'ai pas l'honneur de vous connaître, mais j'apprends d'aventure que vous avez la prétention d'épouser Mlle Marie-Ange Bernard... Ayant distingué cette demoiselle à la dernière foire de Dinan, je vous fais savoir que je désire me couper incontinent la gorge avec vous, et que demain, jour de mari-gras je me rendrai, à cet effet, à Saint-Malo, où je vous somme de m'indiquer un rendez-vous. Sur ce, Dieu vous ait en sa sainte garde.

Le chevalier ALCEDE DE LA BRILLANTAIS.

— Demain soit, reparut René sans hésitation, au pied du vieux rempart, à sept heures du soir. Je serai exact, portez-en l'assurance à M. de la Brillantais...

Le messenger parut surpris de la fermeté de cette réponse, et s'éloigna en répétant: — A demain!

— Le premier spadassin de Dinan! murmura notre héros en continuant sa route... Quel bonheur que je me sois trouvé là pour me faire tuer à la place de ce cher Luc!

PITRE-CHEVALIER.

(A continuer.)

ANGLETERRE.

La question des céréales continue de préoccuper beaucoup les esprits en Angleterre. Le Morning Chronicle annonce qu'un meeting devait être tenu le 13 à Manchester pour réclamer du gouvernement l'ouverture immédiate et complète des ports pour la libre admission de toutes les denrées nécessaires à la vie.

« Nous sommes certains, ajoute le Chronicle, que ces manifestations de l'opinion publique seront reçues par les ministres comme des auxiliaires désirables pour arriver à la réalisation d'une mesure, qui, bien que réclamée par les notions les plus élémentaires de l'art de gouverner, est néanmoins entourée, dans la pratique, de quelques difficultés de détail. »

Le Morning-Chronicle espère que l'exemple de Manchester sera suivi à Liverpool et dans d'autres villes de commerce et de manufactures. Déjà un meeting ayant le même but a eu lieu à Dundee.

— La Shipping-Gazette de Londres donne les chiffres suivants concernant les omnibus qui parcourent la capitale de l'Angleterre. Le nombre total de ces voitures omnibus en activité, est, d'après ce journal, de 1,490, et emploie environ 4,000 personnes. Les recettes quotidiennes sur certaines lignes se montent à 4 livres sterling par voiture; sur d'autres elles ne dépassent pas 2 livres sterling. En prenant ce dernier chiffre seulement comme moyenne, le revenu de ces entreprises est de 2,980 liv. st. par jour, et de 1,087,700 liv. st. ou 27,210,000 francs par an.

— Pour faciliter les voyages de l'Angleterre dans l'Inde par l'Égypte, il s'est formé à Londres une compagnie dite compagnie du transit continental et oriental. Cette compagnie se propose d'établir des services pour transporter les voyageurs par les trois routes suivantes: la première, par Londres, Ostende, Bruxelles, Paris, et Marseille; la seconde, par Ostende, Cologne, Strasbourg, Bâle, Lyon, Marseille; la troisième, par Cologne, à travers l'Allemagne et Trieste. Ces

trois lignes aboutissent à Alexandrie. Le but de cette compagnie est principalement de rendre le voyage dans l'Inde moins cher qu'il n'est à présent. La compagnie doit entrer en arrangement avec les services des postes et des bateaux à vapeur sur ces différentes lignes, ainsi qu'avec les propriétaires des hôtels sur toute la route. Les voyageurs payant d'avance le prix du voyage n'auront pas à s'occuper de tous les détails de leur logement, de leur nourriture, ni des moyens de transport. Les fondateurs de la compagnie, parmi lesquels se trouvent, dit-on plusieurs maisons de banque de Londres et de Liverpool, espèrent que grâce à cette arrangement, les voyages des passagers dans l'Inde autour du cap de Bonne-Espérance, cesseront un jour entièrement. Cette dernière voie est encore, jusqu'à présent, souvent préférée par beaucoup de personnes à cause de la grande différence dans les frais du voyage.

— On écrit d'Armagh (Irlande) au Standard, à la date du 10 avril:

« Il vient de se commettre chez nous un acte de fanatisme le plus sauvage. En voici les détails: Vendredi soir, trois individus ayant l'air de gens comme il faut, demandèrent la permission de voir la lune à travers le télescope de lord Ross. Cette permission leur ayant été accordée, ils montèrent sur la plate forme, et au moment où l'un abaissait l'instrument pour le mettre de niveau avec l'horizon, l'un de ces individus s'avança à l'extrémité du télescope, et lança contre le miroir une pierre qu'il avait apportée dans le but de le briser.

« Heureusement il n'y réussit pas, et, dans l'effort qu'il fit, il tomba et se fractura la jambe droite. Immédiatement on arrêta nos trois visiteurs, et à cette heure ils subissent leur interrogatoire. Ils ont déclaré qu'ils étaient de Cheltenham, et celui qui a lancé la pierre exprime le regret de n'avoir pas détruit le télescope, parce que, suivant lui, l'homme commet un blasphème quand il examine de trop près les œuvres du créateur, et il affirme que la main droite du Seigneur mettra en pièces son ennemi. » L'interrogatoire continue encore.

— Le signalement de Cabrera a été envoyé à toutes les autorités espagnoles; et il voyage sous le nom de José Lopez, négociant de Madrid. S'il tombe sous la main de l'autorité, écrit-on de Madrid, il sera fusillé immédiatement.

— Versailles continue d'avoir, comme une petite cour espagnole et portugaise, composée notamment de la duchesse de Bragance, tante de Dona Maria et de plusieurs ex-généraux de don Carlos. L'un d'eux, quoiqu'ilien indolent, vient de subir un emprisonnement qu'on aurait qualifié de persécution, si le troisième jour le général M... n'avait recouvré la liberté.

— La Savoie vient de défendre, sous les peines les plus sévères, l'exportation de ses blés à l'étranger.

— Aux environs de Tulle (Corrèze), on a fait une découverte d'une bien autre importance, si l'on en croit ce que l'on écrit de cette ville: « Des fouilles ont été faites sur l'emplacement qu'occupait l'ancienne ville de Tintignac. On a trouvé une cité romaine, ses temples, ses arènes, ses bains, une belle collection de médailles d'empereurs romains et d'autres personnages illustres, une multitude d'ustensils domestiques, etc. On a découvert une fontaine qui approvisionnait une partie de la ville antique au moyen d'une tour, et qui alimentait des bains publics; l'autorité va faire déblayer les arènes, qui occupaient une superficie de dix-sept acres environ. »

Comment cette ville, qui probablement n'a pas été, comme Pompei et Herculanium, ensevelie sous des torrents de laves, a-t-elle été cependant convertie au point d'être restée ignorée pendant tant de siècles? C'est une énigme dont peut-être les fouilles subséquentes donneront la solution.

— Une résolution prise dans une réunion précédente de l'association, vient d'amener un incident judiciaire que le Standard rapporte en ces termes.

« M. Shea-Lawlor, membre du parlement, ayant adressé le 20 septembre dernier à l'association du rappel, une communication qui parut blessante à cette assemblée, M. John O'Connell proposa un vote de censure contre l'auteur de cette communication. La susceptibilité de M. Shea-Lawlor s'est offensée de quelques expressions consignées dans ce vote, et il a tenté d'en rendre M. John O'Connell personnellement responsable. Une correspondance assez animée a été échangée entre les deux adversaires, M. Shea-Lawlor cherchant à réduire la querelle aux proportions d'un conflit personnel, M. John O'Connell posant au contraire ce principe qu'il ne pouvait être individuellement mis en cause à propos d'un acte dont l'association tout entière avait accepté la solidarité.

« Une dernière lettre de M. Shea-Lawlor ayant d'ailleurs paru à M. John O'Connell porter le caractère d'une provocation d'un véritable cartel, il a cité M. Shea-Lawlor devant le tribunal de police de Henry street, à Dublin, pour l'obliger à garder la paix (to keep the peace). Le magistrat M. Kelly, après avoir entendu les explications de M. John O'Connell et sollicité vainement celles de M. Shea-Lawlor qui s'est renfermé dans un mutisme à peu près complet, a condamné ce dernier à donner lui-même une caution de 400 livres sterling (10,000 fr.) et à fournir deux répondans qui s'obligeraient chacun pour une somme de 200 livres sterling, comme garantie de sa bonne conduite ultérieure.

La situation est toujours très difficile. L'agitation causée par le désordre continue. On écrit de Limonock, le 10 octobre:

« Le bruit a couru ici qu'un grand nombre de voitures, amenant du blé dans la ville, ont été arrêtées à Bothra, près de Painsgreen, par la

population de la campagne. L'inspecteur du comté s'est rendu sur-le-champ à cet endroit avec un détachement du 50e régiment. Hier au soir, des rassemblements nombreux de gens de la campagne se sont formés. A Shower, sur la frontière du comté de Tipperary, ils ont coupé la route pour empêcher les fermiers de porter du blé au marché. »

— Encore un déplorable accident produit par les champignons. Mercredi, Mme veuve Champagne et ses trois filles, de Saint-André-de-Culzar, se sont empoisonnées en mangeant des champignons qu'elles avaient cueillis elles-mêmes. L'une des filles est morte dans la journée, une autre était à l'agonie, et la troisième, ainsi que la mère, étaient dans un état désespéré. Par une triste coïncidence, le même jour que cet effroyable malheur arrivait à la veuve Champagne, il y avait juste deux ans que son mari était tombé dans une cuve, en faisant la vendange, et qu'il avait péri asphyxié.

— Un accident d'une singularité bien triste est arrivé il y a trois jours chez un restaurateur du boulevard du Temple, M. Duffieux. On y célébrait une noce, et le repas était presque arrivé à sa fin. Tous les convives étaient d'un entrain qui justifiait la circonstance, et le mari causait gaiement avec l'un des parents de sa femme. Tout-à-coup, pris d'un violent accès de rire, il se pencha en arrière sur sa chaise et ne se releva plus; on courut à lui, il était mort, frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante. On juge de l'effet que produisit cette mort si terrible parmi tous ces gens nageurs si joyeux. La pauvre femme entra, pour la première fois, au domicile conjugal, avec le cadavre de son mari; c'est trop tôt changer sa parure de mariée pour des vêtements de deuil.

— M. Otto, professeur de chimie, à Brunswick, publie dans la Gazette de Cologne des détails sur l'invention du coton-poudre, qu'il a faite en dehors du secret de MM. Schenbein et Roettger, et en se basant sur une observation de M. P. Louze, chimiste français.

« Prenez, dit-il, du coton ordinaire bien nettoyé et plongez-le à peu près une demi-minute dans de l'acide de salpêtre concentré au dernier degré (je me sers d'un acide préparé par la distillation de dix parties de salpêtre séché et de six parties d'huile de vitriol), mettez-le ensuite dans de l'eau, qu'il faut souvent renouveler, pour dégager entièrement le coton de l'acide qui s'y attache; prenez soin de séparer les parties qui ont plus de cohésion, et faites-les bien sécher, et vous avez du coton-poudre. »

Les effets de cette préparation sont étonnants. La moindre quantité de coton ainsi préparé, placée sur une enclume, fait explosion sous le marteau, comme le mercure. Mis en contact avec le feu, il s'enflamme comme la poudre, qu'il remplace tout-à-fait pour les armes à feu, comme le prouvent les expériences faites et certifiées par plusieurs hommes spéciaux. L'inventeur publie son secret pour qu'il soit généralement connu et perfectionné; il s'en rapporte à la générosité des gouvernements et des souverains pour obtenir une récompense.

— Un nouveau journal, qui est une vraie curiosité dans l'histoire de la presse périodique, a commencé à paraître à Calcutta, sous le titre le Soleil de l'Inde (India Sun). Le premier numéro a été publié le 11 juin. Il est imprimé sur grand in-folio, à dix pages d'impression, à cinq colonnes. Chacune de ces colonnes est consacrée à une langue différente; l'anglais occupe celle du milieu, de deux côtés sont les colonnes consacrées au persan, au hindi, au bengali et à l'hindoustani. Les mêmes articles sont, tantôt traduits, tantôt analysés dans les colonnes en regard. L'heure est un savant indigène. La feuille paraît une fois par semaine.

On écrit de Livourne, le 10 octobre:

« Les nouvelles que nous venons de recevoir de Rome par le paquebot-poste Leonidas, portent que la commission provisoire de cardinaux, chargée de donner son avis sur les affaires de l'Etat, a été définitivement dissoute. Elle était composée d'éléments si hétérogènes, qu'elle ne pouvait pas être d'accord avec le nouveau secrétaire d'Etat, le cardinal Gizzi.

« On dit que dorénavant le secrétaire d'Etat convoquera près de lui une espèce de conseil, formé des chefs des différentes branches de l'administration, tels que le trésorier (ministre des finances), le gouverneur de Rome (ministre de la police), le président des armées (ministre de la guerre), l'auteur de la chambre (ministre de la justice), et même quelque secrétaire distingués par leur mérite personnel ou par leur position sociale.

« Le 7, il y a eu, en effet une réunion de tous ces hauts fonctionnaires auprès du cardinal Gizzi; mais on sait que ce sont tous des prélats nommés aux charges gouvernementales sous Grégoire XVI. D'ailleurs, aucun séculier n'a encore été appelé à faire partie de ce conseil.

« Il a été résolu, dans cette première réunion, que l'on mettrait un terme aux manifestations de joie des populations. Une circulaire vient d'être envoyée, à ce sujet, à toutes autorités des provinces, en leur commandant de faire cesser ces démonstrations dispendieuses et qui distraient les populations de leurs occupations domestiques. Cette circulaire est datée de Rome, le 8 octobre, et signée par le cardinal Gizzi.

« On croit que, malgré cette injonction, les démonstrations continueront. En effet, le même jour où cette mesure était résolue par le gouvernement, les habitants d'Albano et de Castel Gandolfo, que le pape a visités le 7 ont fait des fêtes extraordinaires. Les populations étaient accourues de tous côtés. Pie IX a été obligé de monter sur une tribune pour donner la bénédiction papale et assister à l'ascension d'un ballon rempli de drapeaux et d'inscriptions en son honneur. Le pape était revenu à Rome le soir; plus de 40,000 personnes sont allées à sa rencontre. »



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 17 NOVEMBRE, 1846.

L'ÉDUCATION ET LES ÉTÉIGNOIRS.—Les nouvelles qui nous arrivent des campagnes disent que la loi d'éducation fonctionne bien dans la plupart des localités; que le peuple montre de la bonne volonté pour exécuter la loi telle qu'elle est; nous attendions cela de nos compatriotes, malgré l'injure qu'on leur a fait de croire qu'ils se laisseraient influencer par de misérables gens intéressés à les tromper pour gagner quelque influence. Ainsi Vondenvelden, Cressé et Papineau les trois Étéignoirs sont devenus l'objet du mépris et de la pitié générale.

Mais si insignifiants que soient les Étéignoirs et leurs mentes il est du devoir de la presse de suivre tous leurs pas, de les démasquer et de tenir la population sur le qui-vive. Le sujet de l'éducation est un sujet si vital, si important qu'il doit être le mot d'ordre de tous les Canadiens; c'est l'éducation répartie dans tous les rangs, dans toutes les classes de la société qui doit la régénérer, et la rendre capable de comprendre et d'exercer ses droits dans toute leur plénitude. L'éducation fait les peuples libres; l'ignorance, les esclaves; c'est notre salut, à nous Canadiens, que nous soyons tous instruits; n'a-t-on pas reproché de tous temps à nos compatriotes leur ignorance? Et nous voudrions qu'on nous adresse des reproches aussi injurieux? Nous consentirions à être inférieurs à aucune autre race sur ce continent! jamais.

Mais, disent les misérables Étéignoirs, pourquoi une contribution forcée? Pourquoi ne serait-elle pas volontaire? A cela il faut répondre: on connaît la nature humaine, on sait combien on peut souffrir par la négligence; sur un sujet aussi vital, on a cru qu'il fallait des moyens prompts, actifs, coercitifs; on a cru qu'il ne fallait pas souffrir de la caprice de quelques hommes qu'on pourrait rencontrer mal intentionnés ou mécontents. Mais d'ailleurs, ce sont vos représentants qui ont fait cette loi; vous avez vous-même concouru à la passation de cette loi.

On dit encore: ON NOUS TAXE, mais c'est le comble du ridicule. Est-ce se taxer que de contribuer quelques échelins, pour le soutien des écoles, qui sont établies au milieu de vous, qui sont sous votre contrôle immédiat, et qui font de vos enfants, des hommes capables de se protéger et de gagner leur vie honorablement? Nous appelons TAXE, nous, une somme prélevée sur le peuple, dépensée sans son concours pour payer les extravagances du gouvernement et des gens en place, mais jamais on nous fera croire que ce que le peuple contribue pour son profit et avantage particulier est une taxe; la chose est absurde. Autant vaudrait dire que l'argent qu'un homme industrieux place à intérêt dans une banque d'épargne est une taxe. Eh! bien, ce que vous payez pour l'éducation c'est de l'argent placé à intérêt. Vos enfants seront plus utiles, moins à charge; ils vous seront profitables par leurs services et leurs talents.

Certainement quand nous vous dirons que les États-Unis sont un peuple libre, et qui n'aiment pas à être taxés, vous nous croirez, puisque vous savez, sans doute, qu'ils se sont battus contre l'Angleterre, pour résister aux taxes qu'on voulait leur imposer. Eh! bien, qu'ont fait les Américains depuis qu'ils sont libres pour répandre l'éducation? Ils ont établi la contribution forcée et elle a toujours existé depuis la révolution; et pourtant ils ne veulent pas de taxes, mais ils ont cru qu'on ne pouvait adopter des moyens trop énergiques pour répandre l'éducation. En Haut-Canada, c'est la même chose. Depuis plusieurs années le même système de contribution forcée existe et encore plus sévère et rigoureux. Là, la municipalité est autorisée à prélever, même une somme double de celle payée par le gouvernement.

On sent le prix et la nécessité de l'éducation, quo rien ne doit coûter au peuple pour l'obtenir. N'y aurait-il que nous, Canadiens-Français, qui tarderions à nous instruire?

De tout temps quand l'éducation de la masse du peuple est venue sur le tapis, la presse Anglaise signalait l'indifférence des Canadiens et la nécessité de forcer le peuple à s'instruire. Ce qui prouve tout le bien que ses organes nous veulent, c'est qu'aujourd'hui qu'il s'agit vraiment de mettre la main à l'œuvre, ils ne disent

rien ou presque rien. Nous ne sommes pas étonnés de cette conduite. Il savent les résultats de la mise à exécution de la loi; ils craignent qu'ils ne soient trop avantageux pour nos compatriotes. Ils espèrent aussi que l'on pourrait peut-être diviser les Canadiens; cette idée leur sourit toujours.

Il n'y a que le silence du Canadien de Québec, qui nous étonne un peu. Nous avions cru que sur le sujet de l'éducation, nous aurions été d'accord; nous avions cru que le Canadien serait un des avocats d'une si belle cause; est-ce que nous nous sommes entièrement trompés? Le Canadien serait-il un Étéignoir? S'il ne l'est pas, pourquoi donc ce silence? La feuille réactionnaire aurait-elle peur de se compromettre?

Nous espérons qu'elle nous donnera bientôt des nouvelles de l'éducation dans le district de Québec; qu'elle nous dira s'il est vrai que le Comité de Dorchester est agité par des Étéignoirs liés au Solliciteur-Général M. Taschereau, et si on doit avoir de l'opposition à une loi présentée au pays, par l'administration, des amis de l'administration même?

INCENDIÉS DE QUÉBEC.—EMPRUNT DES £100,000

La Députation envoyée par les propriétaires incendiés de Québec, au sujet de l'emprunt des £100,000, a eu une entrevue avec Son Excellence hier matin et nous regrettons d'apprendre, a reçu une réponse peu favorable. On donne pour raisons, l'exiguïté des moyens, la difficulté d'obtenir de l'argent, etc. etc. C'est toujours le même système d'indifférence, de négligence des intérêts de cette partie du pays. N'est-ce pas l'objet de la loi ministérielle actuelle de se conduire ainsi? N'a-t-on pas droit de protester et de réclamer contre un aussi coupable oubli des devoirs les plus saints et les plus sacrés. N'est-ce pas une indignité que ignoble farce que de traîner ainsi nos malheureux frères de Québec, qui se sont sacrifiés pour le bien public, au pied de la loi? Un acte est passé par lui, pour venir au secours d'une population sans toit et sans asile. Et quand cet acte vient pour être mis à exécution, au lieu de suivre l'intention du parlement le ministère en fait une lettre morte; on nous dit qu'il n'y a point d'argent; mais on trouve bien des milliers de louis à dépenser pour continuer les travaux en Haut-Canada; on trouve bien des £50,000 pour les pertes dans le Haut-Canada. On trouve bien de l'argent pour payer les frais de l'administration de la justice en Haut-Canada, et s'il fallait des cent mille louis, pour quelque objet public pour le Haut-Canada, on les trouverait encore; mais pour les malheureux Incendiés de Québec, on ne peut pas trouver d'argent.

L'administration actuelle n'a de faveur et de sympathies que pour une partie de la Province. Comment veut-on que le Bas-Canada obtienne justice, quand il n'est pas représenté au Conseil Exécutif? Qu'ont fait pour nous MM. Smith, Papineau et Daly, et que peut-on attendre d'hommes qui depuis dix-huit mois n'ont été que de vils instruments entre les mains de M. Draper? qui ont vu, sans sourciller, nos intérêts les plus chers sacrifiés et méconnus; qui ont tout souffert, même l'insulte et les railleries de leurs collègues du Haut-Canada pourvu qu'on leur laissât leurs portefeuilles; qui ont vu, sans broncher, comme des niais, M. Draper chercher à les remplacer par des membres de l'opposition et qui, enfin, ne sont restés au pouvoir, si incapables et inutiles qu'ils soient, que parce que personne n'a voulu l'accepter sous des conditions aussi deshonorantes.

Cette conduite du ministère ne met-elle pas le sceau à leur carrière d'iniquité et d'injustice? N'est-il pas temps que le régime finisse et ait un terme? Que va dire le Canadien de Québec de l'administration qu'il soutient, qui traite ainsi les malheureux Incendiés? Qu'a-t-il dit jusqu'à aujourd'hui en leur faveur? N'a-t-il pas eu raison de lui reprocher de n'avoir plus rien de canadien que le nom? La population de Québec et le pays entier doit savoir à quoi s'en tenir maintenant sur le prétendu patriotisme du Canadien et des Réactionnaires qui n'ont de vertu et d'ardeur que contre le parti populaire, et qui n'ont de chaleureuse défense que pour les actes de l'administration actuelle.

LES AVERTISSEMENTS DU GOUVERNEMENT.

— Un avertissement du Bureau des Terres vient encore de paraître ce matin dans les journaux avec la notice suivante:—

« Une insertion mensuelle de l'avis qui précède jusqu'au 30e juin, 1847, dans la Gazette de Montréal, Herald, Times, Morning Courier, La Gazette de Québec, Le Québec Mercury, La Minerve, L'Aurore des Canadas, Les Mélanges Religieux, Le Canadien, Le Journal de Québec, La Gazette des Trois Rivières, et l'Echo des Campagnes. »

Nous appelons l'attention publique sur cette partialité du gouvernement. C'est pousser la chose à l'excès. Les journaux exclus sont le Pilot, le Transcript, et La Revue Canadienne. L'objet du gouvernement doit être de faire connaître à tous les sujets ses avortissements et de leur donner autant de publicité que possible.

Pourquoi trois organes, qui commandent chacun une grande circulation, en sont-ils privés? Est-ce là de la justice? Le Pilot est le seul journal libéral anglais dans le Bas Canada. Le Transcript a à lui seul autant de circulation que les quatre journaux anglais de Montréal dans lesquels on annonce, et si on veut le savoir, nous dirons aux gens de l'administration, que La Revue Canadienne, après la Minerve, a la plus grande circulation, parmi les Canadiens-Français. Ainsi c'est un droit que nous réclamons

pour ceux qui nous lisent. Le gouvernement ne saurait persister à priver nos lecteurs des mêmes sources d'informations...

mystérieux, sur cette propriété sacrée de la divinité ! Etrange aberration de la faible humanité ! condamner le suicide, et commettre le meurtre !

La Chambre de commerce de Manchester vient d'adresser, aux Lords Commissaires de la Trésorerie, un mémorial les suppliant de prendre en considération les lois de Navigation...

Le Canadian agricultural Journal rapporte que M. Morton de Durlington a semé dans son jardin une seule patate dans une poignée de guano...

Nous sommes forcés de remettre à un prochain numéro, un mot ou deux sur la Gazette des Trois Rivières, et sur le rapport du Bureau de Commerce de Québec.

Le Great Western est attendu aujourd'hui à New York. Dans notre prochain numéro nous aurons des nouvelles d'Europe.

Il a plu à SON EXCELLENCE le GOUVERNEUR GÉNÉRAL d'ordonner que la Milice des Comtés de Montréal et de Québec, respectivement, soit formée en division régimentaires...

LE RÉGIMENT DU COMTE DE MONTRÉAL.

Les premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième Bataillons de la Cité de Montréal, se composeront des Miliciens de naissance ou d'origine Britannique...

Le Quartier St. Marie, et cette partie du Quartier St. Jacques qui se trouve au Nord-est du milieu des Rues Campeau, St. André et Woodyard.

Les Quartiers St. Louis et de l'Est, et le reste du Quartier St. Jacques.

Le Quartier St. Laurent.

Le Quartier St. Antoine.

Le Quartier St. Anne.

Les Quartiers de l'Ouest et du Centre. Les septième, huitième, neuvième et dixième Bataillons de la Milice de la Cité et de Ville de Montréal se composeront des Miliciens d'origine Franco-Canadienne...

Les Quartiers St. Antoine, Ste. Anne, et de l'Ouest.

Huitième Bataillon.

Les Quartiers St. Laurent et du Centre, et cette partie du Quartier St. Louis qui se trouve au sud-ouest de la rue des Allemands.

Neuvième Bataillon.

Le Quartier de l'Est et le reste du Quartier St. Louis, et cette partie du Quartier St. Jacques qui se trouve au Sud-Ouest du milieu de la rue Amherst.

Dixième Bataillon.

Le Quartier St. Marie, et le reste du Quartier St. Jacques.

Le Troupe de Cavalerie, et les Bataillons d'Artillerie, de Carabiniers et d'Infanterie légère se composeront de telles personnes qualifiées pour servir dans la Milice et résidant dans les limites de la dite ville de Montréal, qui voudront entrer et pourront être reçues dans ces corps.

Onzième Bataillon.

Cette partie de la Paroisse de Montréal en dehors des limites de la dite Cité et de Ville, et située au Sud-Ouest des dites limites et du Chemin de la Côte des Neiges.

Douzième Bataillon.

Cette partie de la Paroisse de Montréal, en dehors des limites et de la dite Cité et de Ville, et située au Nord-est des dites limites et du Chemin de la Côte des Neiges.

Treizième Bataillon.

La Paroisse de Lachine.

Quatorzième Bataillon.

Les Paroisses de la Pointe-Claire, Ste. Anne, St. Geneviève, et de l'Île Bizard.

Quinzième Bataillon. Les Paroisses de St. Laurent et du Saut-au-Récollet.

Seizième Bataillon. Les Paroisses de St. Joseph de la Rivière des Prairies, Pointe-aux-Trembles, et Longue-Pointe. La Cavalerie de Lachine se composera de telles personnes qualifiées pour servir dans la Milice et résidant dans les limites de la dite Paroisse de Lachine qui voudront entrer et pourront être reçues dans ce Corps.

Naissances. A Montréal, ce matin, la Dame de M. Lajeunesse Organiste, a mis au monde une fille.

Mariages. En cette ville, lundi dernier, par M. A. Arpaïn, Dlle. Louise Labelle, seconde fille de M. T. Labelle, tous deux de cette ville.

LA STE. CATHERINE, GRANDE SOIREE PUBLIQUE, Sous le Patronage DES DAMES CANADIENNES, Représentées par MMES. LACROIX, SELBY ET BOURRET.

LES Dames et Messieurs de Montréal, ont respectueusement invités d'assister MARDI, le 24 courant, veille de la Ste. Catherine, (ancienne fête canadienne) à une SOIREE PUBLIQUE donnée à l'Hôtel Donegan...

VENTES A L'ENCAN. Par Cuvillier & Fils. LIQUEURS, EPICERIES, &c.

LES Soussignés, vendent à leurs Magasins, MERCREDI prochain, le 18 du courant, les articles ci-après mentionnés, pour élire diverses consignations: 8 bouquets, 3 tierces Sucre raffiné de Londres...

Par J. D. Bernard. MARCHANDISES NOUVELLEMENT IMPORTÉES VENTE ÉTENDUE DE Marchandises d'automne et d'Hiver Par lots par catalogue.

LUNDI le 16me jour de NOVEMBRE prochain et les jours suivants. Au Magasin de M. A. PREVOST, le 16 il sera offert au Commerce par Encren Public un des meilleurs assortiments de Laines, Soies, Toiles et Cotonnages...

Pour être vendus par ballot. 20 balles de Couvertures, Mackina, Rose et Point, 10 de Coton gris, 27, 30, 33, 36, et 40, pouces de large.

COUVERTURES à manches d'Ivoire, balancés, avec ou sans fourchettes. Do à manches d'Allemagne ou platés, en boîtes d'Acéjon.

UN assortiment d'excellents RASOIRS garantis. 13 nov. G. SAVAGE & CIE.

Par D. Fisher. VENTE PAR LOTS ET BALLOTS De Marchandises nouvellement importées et pour Clorre.

LES Magasin de M. JEAN BRUNEAU, VENDRE-DI, le 13 du courant, et les jours suivants, à un crédit libéral, (nouveau système).

TOUTS les Acheteurs, au montant de Vingt-cinq Louis et plus, auront Six Mois de Crédit, en donnant des billets approuvés, toutes sommes au-dessous de Vingt-cinq Louis, (argent comptant). Chaque lot offert sera vendu. L'assortiment consiste en:

- Draps, Casimir, Doshkin, Tweede, Gela Plaid, Etouffés à Mantoux, Flanelles, Carisés, Couvertures, Cou-bourgs, Orléans, Alpas, Boungans, Indiennes, Gingham à Chemises, Coton Blanc à Chemises, Coton Gris de toute largeur, Gros de Naples et Satins, Velours de Soie et de Coton, Gants et Bas de toute espèce, &c. &c.

Articles en Argent et argentés, en Papier Maché &c.

LES Soussignés ont reçu par 'Cœur de Lion' et 'St. Richard Jackson,' leur Assortiment d'Automne.

D'ARTICLES EN ARGENT ET ARGENTÉS EN PAPIER MACHÉ, &c.

Qu'ils offrent en vente à bas prix, consistant en partie en: Couvertures, Plats avec couvertures et réchauds, Candélabres, Chandeliers à Branches, Plateaux de toutes grandeurs, Services à Thé et à Café, Urnes, Cartons etc.

REMISE DE LA VENTE DES SITES DE MOULINS. a Lundi le 23 courant.

LES Soussignés ont reçu instructions d'annoncer que la Vente suivante est remise à LUNDI prochain, et que ce jour là, elle aura lieu à l'endroit et au temps marqué.

Sites de Moulins de prix.

AVIS est par les présentes donné que Trois Sites de Moulins de prix, sur le canal de Lachine, savoir Deux situés sur le côté sud du bassin au dessus du lock n. 2, marqué sur le plan n. 10 et 11, et l'autre sur le côté nord du lock n. 2, seront vendus par encan public au Bureau des Travaux Publics, LUNDI, le 23 NOVEMBRE prochain, à midi.

Bureau des Travaux Publics, Montréal, 20 oct. 1846.

M. SCHALLEHN Chef d'Orchestre de l'Opéra de Sa Majesté.

UN CONCERT A l'HOTEL DONEGANA MERCREDI, LE 18 NOVEMBRE

ASSISTE DE MM. VAN MAANEN & BERLYN

PROGRAMME. PREMIERE PARTIE.

- 1.—POT POURRI, pour Piano, Clarinette et Violon Sur des motifs de l'Opéra La part du Diable, d'Auber, (Van Maanen.)
- 2.—FANTAISIE, pour Clarinette, composée et exécutée par (Schallehn.)
- 3.—DUO, pour Piano et Violon, dédié à S. M. la Reine des Pays-Bas, par Berlyn & Van Maanen. (Giborne et De Briel.)
- 4.—QUATUOR.
- 5.—GRAND DUO CONCERTANT pour deux violons par Van Maanen et Schallehn. (Kallivoda.)

ENTRÉE, 3s. 6d.—Places réservées 5s. Le Concert commencera à 8 heures. On peut se procurer des billets dans les différents magasins de musique. Pour les détails voir les affiches.—10 nov.

Antier de VENDREDI prochain, 2 OCTOBRE, les Steamboats St. Louis Richelieu d'Ire-Fly, partent de Montréal à 3 heures précises de l'après-midi.

Sites de Moulins de prix.

AVIS est par les présentes donné que Trois Sites d Moulins de Prix, sur le canal de Lachine, savoir Deux situés sur le côté sud du bassin au dessus du lock n. 2, marqué sur le plan n. 10 et 11 et l'autre sur le côté nord du lock n. 2, seront vendus par encan public au Bureau des Travaux Publics, VENDREDI, le 20 NOVEMBRE prochain, à midi.

Le plan du terrain et les plans et devis relatifs à la manière de prendre l'eau, &c., pourront être vus à ce Bureau et après le premier Novembre, auquel temps on pourra obtenir toute autre information de l'achat.

Bureau des Travaux Publics, Montréal, 20 oct. 1846.

CLASSE DE CHANT POUR L'HIVER

M. BERLYN a l'honneur d'annoncer qu'il se propose d'ouvrir une CLASSE DE CHANT pour l'hiver prochain. La méthode qu'il va adopter est celle qui est en usage en Europe avec tant de succès. Le nombre de personnes qui peuvent joindre n'est pas limité, mais qu'un plus grand nombre doit assurer le progrès de la classe; avec les prix modérés qu'il a établis (c'est-à-dire £2 pour les six mois) il espère gagner la bienveillance du public, surtout des amateurs de musique.

Les souscriptions seront closes jusqu'à la fin de la semaine prochaine, et les leçons commenceront le 1er novembre, à 8 heures du soir, à l'Hôtel Danegana.

Le sousigné offre à louer dans la rue St. Paul le magasin et la maison ci-devant occupés par J. BOU LANGGET Ec. LOUIS PLAMONDON, Montréal 6 novembre 1846.

BRAZEAU & JOUTRAS, Marchands Tailleurs, Rue St. Paul, No. 123, VIS-A-VIS LE MAGASIN DE ROBERTSON, MASSON & Cie. 6 nov.

MAGASIN ET MAISON A LOUER Le sousigné offre à louer dans la rue St. Paul le magasin et la maison ci-devant occupés par J. BOU LANGGET Ec. LOUIS PLAMONDON, Montréal 6 novembre 1846.

15 TONNES Rum Jansique, 10 Barriques Brandy Martel et Hennessy, 10 quarts Gin de Keupa, 40 Billes Bouillon, 50 Quarts Vin rouge, 100 Caissees Chambrilles de Damoulin et Supermaerli. DESRIVIERES et DEMEY.

TAPISSERIES FRANCAISES. EN VENTE à la Librairie des Soussignés un assortiment très considérable de RICHES TAPISSERIES FRANCAISES nouvellement reçues. Rue St. Vincent No. 3 10 Nov. 1846.

CHAPEAUX FRANCAIS. LES Soussignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel et magnifique assortiment de CHAPEAUX DE SOIE. Rue St. Vincent, No. 3 10 Nov. 1846.

PARFUMERIES FRANCAISES. LES Soussignés offrent en vente un nouvel assortiment de PARFUMERIE FRANCAISE. Rue St. Vincent No. 3 10 Nov. 1846.

ECOLE DE MEDECINE. CETTE Ecole recommencera ses Cours le premier LUNDI de NOVEMBRE prochain, Samedi, le 28 du mois, seront mises en concours les Chaires d'Instituteur de Médecine, de Jurisprudence Médicale et de Botanique. LUNDI, le 30, il y aura aussi un concours pour l'élection d'un second Démonstrateur d'Anatomie. Les Candidats doivent posséder les deux langues. Pour plus amples informations s'adresser au Dr. SUTHERLAND, sept.

AUX ETUDIANTS, CEUX des Etudiants en Médecine qui désirent pensionner en cette ville, trouveront chez Mme. St. Julien des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir. 27 oct.

Le samedi VENDREDI prochain, 2 OCTOBRE, les Dames de St. Louis Richelieu Fret-Ély, partant de Montréal à 3 heures précises de l'après-midi. 29 septembre.

BOULANGERIE A LOUER.

UNE MAISON d'un étage, avec une BOULANGERIE dans le rez-de-chaussée, coin des rues Ste. Catherine et St. Dominique. Possession le 1er octobre prochain. Prix modéré. S'adresser à G. REINHARDT, Au coin de la Grande rue St. Laurent, No. 113. 11 septembre.

TATTERSALL,



P. FOURNIER,

CHEVEAUX, VOITURES, HARNAIS, ETC. DÉPÔT, LA PORTE VOISINE DE LA STATION DE POLICE, DANS LES COURS DE L'HÔTEL DU PAVILLON, RUE SAINT-BOVAVENTURE.

Le sousigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a ouvert un TATTERSALL pour la vente des CHEVEAUX, &c., et il espère recevoir un encouragement libéral de la part de ceux d'entre le public qui voudront bien le patronner; ses charges seront réduites. Ses écuries peuvent contenir 24 chevaux et de bonnes remises pour voitures.

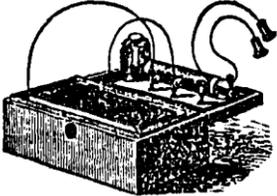
Il fera des ventes chaque MARDI et VENDREDI de la semaine à 8 heures A. M. P. FOURNIER, Encaveur et Coiffeur.

Nouvelle Pharmacie.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis. DIRECTEMENT VIS-A-VIS L'HÔTEL D'OSÉGANA.

LES sousignés venant d'ouvrir l'établissement, ci-dessus ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils ont maintenant prêts à leur offrir un assortiment étendu et général de DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES, MÉDICINES PATENTÉES.

Parfumerie, Instruments de Chirurgie, &c., &c., &c. d'une qualité et de prix supérieurs par aucune maison de cette ville, ayant été choisis par le Dr. COTÉ lui-même avec le plus grand soin et aux prix les plus modérés.



Les sousignés ont aussi un assortiment étendu de boîtes de MÉDICINES HOMŒOPATHIQUES, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTEIN praticien Homœopathe, de Montréal.

P. R. LAFRANAYE, Avocat, A TRANSPORTÉ SON BUREAU RUE STE. THERESE. Près des batisses de Mr. Desbaults.

PHARMACIE CANADIENNE, Coin des Rues St. Lambert et St. Jacques. Maison de l'Hon. L. H. LaFontaine (Vis-à-vis le Dr. Nelson.)

ON trouvera constamment à cette Etablissement un assortiment général de DROGUES, REMÈDES A PATENTES, PARFUMERIES INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c. Le tout des meilleures manufactures françaises et anglaises. Les ordres de MM. les Médecins et Marchands de la campagne seront exécutés avec le plus grand soin. Consultation à toutes les heures de la journée. 31 juillet. Eu. TRUDEL, M. D.

SALLE DES ODD-FELLOWS. TABLEAU MECANIQUE DU CÉLÈBRE MAELZEL. REPRÉSENTANT LA CONFLAGRATION DE MOSCOU. Accompagné des célèbres automates et d'amusements variés. DERNIÈRE SEMAINE. Grande réduction des prix—à trente sous. Enfants moitié prix. Les portes seront ouvertes à 7 heures et l'Exhibition commencera à 8 heures précises. Montréal, 10 Nov. 1846.

BAPTISTE GARANT. Agé de 16 ans, (avec des cheveux bruns.) DE la Paroisse de St. Rémy (DU RANG DES GARDONS) est parti de la demeure de son Père Dimanche le 18 Septembre dernier, sans aucune raison quelconque. Il était habillé en étoffe grise avec un chapeau de soie noire, et des bottes françaises. Ceux qui donneront information à son père à St. Rémy ou à ce Bureau seront généreusement récompensés, et les dépenses qu'il aura faites seront bien payées. Bureau de l'Jurere des Canadas. Montréal 11 Nov. 1846.

LIGNE DE STEAMERS

entre Montreal et Quebec. JUSQU'A AVANT, ultérieur, le prix du Passage par les Steamers "MONTREAL" "QUEEN" et "LORD SYDENHAM" sera comme suit: Passagers de chambre (les repas compris) 10s. Od. Passagers d'avant 2s. 6. Le Fret, suivant le Tarif. JOHN TORRANCE et Cie. 31 juillet 1746, Agts. M. et Q. Steam. Bt. Co.

Etablissement a vendre.

MAISON, caves et glacière, cours, jardins, écuries, colombier et autres dépendances au village de la paroisse St. Benoit. Ensemble, ou séparément, plusieurs autres emplacements dans le même village, un verger et diverses prairies, terres et fermes dans la même paroisse. Titres incontestables. Conditions faciles, une partie du prix exigée comptant le reste payable en neuf ou dix années. S'adresser sur le lieu à M. Girouard. St. Benoit, 11 août, 1846.

VOYAGE DE PLAISIR A VARENNES,

TOUS LES DIMANCHES A UNE HEURE PRÉCISE. LE Steamer ST. LOUIS commencera ses voyages réguliers à Varennes, Dimanche prochain le 7 du courant, et continuera pendant la saison, tous les Dimanches en partant de Montréal à 1 heure P. M., et revenant de bonne heure dans l'après-midi. 6 juin.

A VENDRE,

1000 BOITES de VITRES d'Allemagne, 6 1/2 x 7 1/2, 7 1/2 x 8 1/2, et assortis jusqu'à 12x21. 100 Caissees grandes vitres, 28x58 et autres mesures. —Aussi— Un assortiment de Peinture à l'Huile sèche, de différentes couleurs. JESSE JOSEPH, Rue St. Sacrement, n. 6. Montréal, 14 août.

ECOLE COMMERCIAL DE BONSECOURS.

L'ECOLE DE SOIR à Bonsecours commencera le Lundi le 2 de novembre prochain de 7 à 9 h. Montréal, 16 octobre, 1846.

A VENDRE ou A LOUER,

UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 1 milles de distance de la ville de Montréal, contenant environ 60 arpents en superficie, bûche de Maison, Grange et autres bâtiments. Par les conditions s'adresser à M. Pierre Verdon, au dit village St. Laurent; à M. François Desautels, Montréal, ou au sousigné J. A. BADIE, N. P.

Vente de Terres a VARENNES.

SERONT VENDUES, à la porte de l'Eglise paroissiale de Varennes Mercredi le QUATRIÈME jour de Novembre prochain, à dix heures du matin, une Terre de quatre arpents et deux perches environ de front sur quinze arpents de profondeur située dans l'île Ste. Thérèse, paroisse de Varennes; avec une maison, grange et étable des constructions et aussi une portion de terre située dans la grande île de Varennes, dans le fleuve St. Sauront, de deux arpents de front ou environ sur le prolongement qu'on peut avoir, ces terres appartenant aux Demoiselles Ayel-dit-Mah. THOMAS PEPIN, Prêtre, Procureur. Boucherville 16 octobre.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

Rue Collé, derrière la banque de Montréal. M. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer aux amateurs de Belles plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plants à la fois rares, ce qui avec la collection qu'il possédait et ce qu'il reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection, la plus étendue; qui en ait été offerte en Canada. Il invite les dames et messieurs de venir visiter, afin de juger de l'étendue de la collection, on peut voir à l'établissement des espèces de plantes, qu'on ne voit pas dans les États, et même bien rare en Europe venant des Indes et du Cap-Bon-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont coûté plus de \$50 chaque. M. G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier. On ne paye rien pour voir. 13 oct.

ECOLE DE MEDECINE.

CETTE Ecole recommencera ses Cours le premier LUNDI de NOVEMBRE prochain, Samedi, le 18 du mois, seront mises en concours les Chaires d'Instituteur de Médecine, de Jurisprudence Médicale et de Botanique. LUNDI, le 30, il y aura aussi un concours pour l'élection d'un second Démonstrateur d'Anatomie. Les Candidats doivent posséder les deux langues. Pour plus amples informations s'adresser au Dr. SUTHERLAND, 29 septembre.

AVIS. CEUX ceux qui ont des affaires à régler avec la succession de feu l'Hon. P. D. DEWARTZEN, sont priés de s'adresser à ALEXANDRE KIERKOVSKI, à St. Marc livière Chambly, ou à LEWIS T. DRUMMOND, Montréal. A l'enseignure des Rues Craig et St. Joseph. 18 septembre.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fonds et de fantaisies, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera chez le NOUVEAU FONDS compris ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

IMPORTATION DU PRINTEMPS HARKIN & BADEAUX, No. 140 rue Notre-Dame. Vêtement de Dames de la Campagne sont invités à visiter la maison H. & B., il y trouveront tout ce qui peut convenir à leur commerce. A des prix raisonnables. Montréal, 12 juin 1846.

CHAPEAUX FASHIONABLES & LONDRES.

LE Soussigné vient de recevoir par le Great Britain, Palmyra et Lady Seaton, VINGT CAISSES de CHAPEAUX de CASTOR, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des modes les plus récentes et dans le dernier goût. Les Marchands du Haut-Canada trouveront un assortiment complet et seront servis avec la libéralité ordinaire. ANDREW HAYES. Montréal, 31 juillet, 1846. Maison de Chapelier de Londres Etablie en 1837, une porte à droite de la Place d'Armes 141 rue Notre-Dame.

MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, ETC. L. P. BOIVIN,

LE Sousigné vient de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment D'ARTICLES EN BIJOUTERIES, et autres parmi lesquels se trouvent: Montres en or émaillées pour Dames, Montres de riches de Messieurs, Chaînes-Gardes en or, Chaînes-Courtes et Clefs en or, Rabans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or, Lorgnettes Doubles en or et en acier, do Simples do Epinglettes à cannelé, do topaz et émaillées, Bagues de Dames et Mrs., en grande variété, Ecritures (Ladies companions), plumes en or et plumes en acier. Fûsils, Broches, Paniers Français. Portemontres et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Bascors de première qualité, Canifs Ciseaux. —ATTENDU AUSSI— UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le Erronanza de Liverpool, une collection riche de montres patentées en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc., Montréal, Juillet, 1841.

MONTRES EN OR REÇUES DE LONDRES et de GENÈVE, aux emblèmes de la Feuille d'Erable en relief. A vendre par L. P. BOIVIN. Marché-Neuf, 6 oct.

L. P. BOIVIN, Orfèvre Bijoutier.

Rue St. Paul No. 80. VIENT de recevoir 2 caisses EAU DE COLOGNE, de J. M. FARINA, qu'il offre en gros et en détail, à des prix réduits. 9 octobre 1846.

BUREAU A LOUER DANS la rue St. Vincent au No. 15, Possession immédiate, s'adresser au BUREAU de la REVUE CANADIENNE. Montréal, 9 octobre 846

SOURCES DE ST. LEON.

LES SOURCES DE ST. LEON, situées à environ 4 milles de la Rivière-du-Loup, ont été louées pour quelques années, par le Soussigné, qui prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il réside sur les lieux, où il est prêt à recevoir les voyageurs et à expédier l'eau Minérale à ceux qui en demandent. Les personnes suivantes qui ont été nommées Agents en sont constamment à vendre; à Montréal, chez MM. HARKIN & BADEAUX; aux Trois-Rivières, chez MM. LAURE & CIE; et à Québec, chez M. E. GINGRAS. St. Léon, 13 mai. JOHN GRANT.

GRAND ASSORTIMENT DE POELES NOUVEAUX.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir de plusieurs Fabriques des Etats-Unis, entre autres de celles de St. Albans, Troy, Albany et Plattsburgh, outre leur assortiment complet ordinaire, une grande variété de POELES sur des modèles nouveaux et approuvés, de toutes espèces comprenant des cylindres pour brûler du charbon et du coke, des Poèles Banner, Victory, Farmer, Troy et Air light, et les célèbres Poèles de cuisine à patente de Buck, poèles de salon à grille, Patent box Nursery Stove, les compagnons à Hyver, poèles de salles Air light, à air tempéré, et richement ornés. Les poèles patentés de Buck et les poèles Air light de Troy, sont adaptés également à brûler du bois, du charbon ou du coke, et seront vendus, à l'essai pour un mois. Il n'y a pas de peine à servir pour être satisfait. Les poèles de salons, Air light, (de différents patrons et grandeurs) sont d'un fini parfait, d'une apparence chaste et belle, embellis par des ornements de bon goût et supérieure en qualité et comme ils sont construits sur le principe des Air light, ils sont expressément calculés pour donner beaucoup de chaleur avec peu de combustible. La quantité d'ouvrage en relief, augmente la surface rayonnante de manière à lui donner le double du pouvoir d'un poêle de même dimension construit sur l'ancien plan. Les cylindres pour brûler le charbon ou le coke pour des passages, anti-chambres ou bureaux etc., sont simples de construction, joignant à la fois, l'élégance, la beauté du travail, l'économie du charbon, et la durée; une visite est respectueusement sollicitée. BARRETT & HAGAR, 109 rue St. Paul. 23 Octobre.

PORCELAINES, FAYENCE ET VERRERIES.

1200 Papiers et Boueauls contenant un assortiment complet et général de tous les articles en cette ligne, à vendre à très bas prix, soit tel qu'empoté originairement ou réempoté par douzaine, à la demande des acheteurs. H. B. SMITH & Co. Rue St. Paul, 11 sept.

SANGSUES. LES Soussignés viennent de recevoir 1000 BELLES SANGSUES DE LA PREMIERE QUALITE. 16 octobre 1846. A. SAVAGE.



NOUVELLES MARCHANDISES. BEAUDRY ET FRERE, No. 127, RUE NOTRE-DAME. (Vis-à-vis l'Eglise Anglaise.)

VIENT de recevoir par le Great Britain, Palmyra, le Caladonia, l'Eromanga et le Java Capbell, et attendent par d'autres vaisseaux sur le point d'arriver, un assortiment complet de marchandises d'autome, parmi lesquelles sont les articles suivants, savoir: Châles de toutes descriptions, Cashmere et mouss. de laine du dernier goût Soie écarlate et autres descriptions Draps pilotes et castors, différentes couleurs Dressin et Casimir Draps fins pour Dames et Messieurs Etolles à veste, du dernier goût Flanelles, Couvertes et Plaids. Le tout à des prix très modérés. 18 septembre.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON: Mongr. l'Évêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président; Francis Hincks, A. LaRoque, V. Président; H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holtun, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damasc Masson, P. Beaudin, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis, M. Jubah.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET qui payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de £30 et au-dessus, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessous de cette somme. On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de dix heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et de SIX à HUIT. Par ordre du Bureau. JNO. COLLINS, Secrétaire. Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46 Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Oldway Hôtel. 2 juin 1846.

A VENDRE 10 CAISSES d'ardoises pour les Ecoles

Faits Livres de vie Dialogues et petits Drames Grammaire des frères Exemples AUSSI— Une superbe guitare à clef attendue de jour en jour par le Lord Collenwood et le Leander. Pierres à moulages &c., moulages Françaises, et autres articles. LOUIS DELAGRAVE. No. 60 Rue des Commissaires. 4 septembre.

Toile à Bluteaux, de Hollande DE PREMIERE QUALITE.

A VENDRE par le soussigné, rue des Commissaires, No. 105, porte voisine du bureau de Chemin de Fer de St. Laurent et du Champlain. L. DELAGRAVE. 28 août.

M. R. LOUIS DELAGRAVE a transporté son Bureau sur la Rue des Commissaires, No. 60 à côté du Bureau du Rail-Road. 25 août 1846.

J. P. Leprohon, Avocat, A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8—Octobre.

FAITES ATTENTION TAPIS A L'HUILE. VENDRE au magasin de M. A. LAFLAMME, No. 105, Marché à Foin, 1000 verges de TAPIS FLEURIS, de différents patrons et grandeurs assortis, pour Chambres, Salles et Etoiles, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres Toiles, et Soies Cirées pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, Capots et Mantoux, etc.

STANISLAS DRAPEAU, chef d'Atelier. IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE.